

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

Les traversées en bac reprennent du service

Du 16 avril au 9 octobre inclus, les traversées fluviales gratuites en bac entre Aubergenville et Juziers seront de nouveau possibles durant les week-ends et jours fériés.

Les traversées en bac reprennent en vallée de Seine. Les 30 et 31 mars, les Villes d'Aubergenville et de Juziers ont annoncé sur leurs pages Facebook respectives la reprise des traversées fluviales gratuites entre ces deux communes.

Elles auront lieu à partir du 16 avril les week-ends et jours fériés, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h30, jusqu'au 9 octobre inclus.

Dans son communiqué, la Ville d'Aubergenville précise que les « *poussettes et vélos [sont] autorisés* » et que les « *animaux de compagnie [sont] acceptés* ». L'embarcation est cependant limitée à 12 personnes maximum. Les samedis et dimanches du 2 juillet au 28 août, de 10h à 11h, des balades gratuites autour de l'île de Juziers sont également prévues. Les inscriptions sont néanmoins obligatoires. Elles se font par téléphone au : 01 30 90 45 85. ■